

LE SIGNALÉUR DE CHANTIER ET MANŒUVRES SÉCURITAIRES DE REcul

INTRODUCTION

Sur les chantiers, la circulation des véhicules doit être contrôlée pour assurer la sécurité de tous les travailleurs. La cohabitation et la communication est essentielle afin d'adopter des méthodes de travail sécuritaire pour les manœuvres de recul et ainsi éviter qu'un accident survienne. Cette formation vous offrira les outils nécessaires afin de mettre en place un plan de circulation efficace pour contrôler les zones de dangers et pour diriger sécuritairement les conducteurs et leurs véhicules, entre autres lors des manœuvres de recul.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître le rôle et les responsabilités d'un signaleur de chantier selon les règles de la CNESST.
- Identifier les risques liés à la circulation des personnes et des véhicules.
- Planifier la circulation des véhicules de manière à restreindre les manœuvres de recul à l'aide d'un plan de circulation.
- Prévoir la mise en place d'une signalisation adéquate pour les voies de circulation, les aires de recul et les aires de travail.
- Connaître les équipements de travail nécessaires au signaleur.

CONTENU DE LA FORMATION

- Analyse des accidents impliquant des signaleurs de chantier.
- Rôles et responsabilités des intervenants (maître d'œuvre, employeur, signaleur).
- Les bons signaux de manœuvre.
- Les risques liés à la circulation des personnes et des véhicules automoteurs sur le chantier.
- Les règles de circulation et les consignes de sécurité sur le chantier, notamment celles prévues au plan de circulation, le balisage des zones de circulation et les directives nécessaires à l'exécution de sa tâche.
- Les équipements de travail et le moyen de télécommunication bidirectionnelle.
- Le positionnement d'un signaleur de chantier et les angles morts des véhicules automoteurs.
- Les moyens de communication et le code de signaux liés aux manœuvres de recul.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com

T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).

